

## AVIS DES SOCIETES

### **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES - STIP -**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre - 1003 TUNIS -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2006, la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I- Résolutions adoptées :**

##### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques "STIP" après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2005, approuve dans leur intégralité le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2005 tels qu'ils ont été présentés. Elle approuve également les contrats conclus au titre de l'exercice 2005 et se rapportant notamment aux prêts, subventions, garanties et sûretés. Elle prend acte des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes et donne quitus définitif et sans réserve aux Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

##### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2005 des jetons de présence à hauteur de 1 000 Dinars par séance avec un maximum de 4 000 Dinars par an pour chaque Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

##### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre les résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2005 soit 31.818.740,830 Dinars.

Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés	Dinars	11.331.078,422
Report déficitaire (perte 2005)	Dinars	20.487.662,408

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

##### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, en vue d'assurer la conformité à la réglementation régissant les sociétés commerciales et notamment la loi n° 2005-65 du 27-7-2005, désigne le Cabinet FINANCIAL AUDITING & CONSULTING comme 2ème commissaire aux comptes de la « STIP » pour une période de 2 ans prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2007 .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

##### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2005, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

##### **SIXIEME RESOLUTION**

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 27 Avril 2006 des Administrateurs suivants comme sortants :

- La SociétéTuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement STUSID BANK
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie "O.C.T."

Le bureau de l'Assemblée a reçu 3 candidatures pour les trois sièges objet de ce renouvellement provenant des membres sortants à savoir :

- La SociétéTuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement STUSID BANK
- La Société Tunisienne de Banque « STB »
- L'Office de Commerce de Tunisie "O.C.T."

Ainsi les trois sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1) La SociétéTuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement STUSID BANK
- 2) La Société Tunisienne de Banque « STB »
- 3) L'Office de Commerce de Tunisie "O.C.T."

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2008.

De cet fait le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- PIRELLI
- BID
- STPCM
- Mr. HEDI DRIDI
- M.Hassen ALLAYA
- BTKD
- STIA
- STUSID BANK
- O C T
- S T B

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **II- Le Bilan après affectation du résultat comptable**

LIBELLES	AU 31 DECEMBRE	
	2005	2004
<b>Actifs</b>		
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		
<b><i>Actifs immobilisés</i></b>		
Immobilisations incorporelles	8 366 856	8 350 430
Moins : Amortissements	(3 740 712)	(2 988 294)
	<b>4 626 144</b>	<b>5 362 136</b>
Immobilisations corporelles	172 137 665	171 749 160
Moins : Amortissements	(88 805 834)	(78 744 647)
	<b>83 331 831</b>	<b>93 004 513</b>
Immobilisations financières	6 384 620	6 367 634
Moins : Provisions	(1 597 460)	(1 597 460)
	<b>4 787 160</b>	<b>4 770 174</b>
<b><u>Total des actifs immobilisés</u></b>	<b>92 745 135</b>	<b>103 136 823</b>
Autres actifs non courants	554 471	1 108 775
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>	<b>93 299 606</b>	<b>104 245 598</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>		
Stocks	28 875 674	37 166 072
Moins : Provisions	(1 319 136)	(1 418 858)
	<b>27 556 538</b>	<b>35 747 214</b>
Clients et comptes rattachés	47 109 857	39 391 326

Moins : Provisions	(16 710 292)	(14 002 602)
	<b>30 399 565</b>	<b>25 388 724</b>
Autres actifs courants	19 886 289	18 555 217
Liquidités et équivalents de liquidités	4 491 902	2 300 892
<b>Total des actifs courants</b>	<b>82 334 294</b>	<b>81 992 047</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>175 633 900</b>	<b>186 237 645</b>

LIBELLES	AU 31 DECEMBRE	
	2005	2004
<b>Capitaux propres et passifs</b>		
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	42 078 240	42 078 240
Réserve légale	2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050
Actions propres	(325 773)	(325 773)
Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346
Résultats reportés	(51 874 352)	(20 055 611)
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>2 606 423</b>	<b>34 425 164</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>		
Emprunts	44 994 335	52 243 426
Autres passifs non courants	844 649	844 649
Provisions	930 000	930 000
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>46 768 984</b>	<b>54 018 075</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 375 698	11 143 260
Autres passifs courants	17 971 129	16 680 611
Concours bancaires et autres passifs financiers	90 911 666	69 970 535
<b>Total des passifs courants</b>	<b>126 258 493</b>	<b>97 794 406</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>173 027 477</b>	<b>151 812 481</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>175 633 900</b>	<b>186 237 645</b>

### III- Etat d'évolution des capitaux propres

MOUVEMENT	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE SPECIALE	ACTIONS PROPRES	AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
<b>Solde au 31/12/2005</b>	42 078 240	2 419 912	2 603 050	-325 774	7 705 346	-20 055 611	-31 818 741	2 606 422
Affectation de résultat de l'exercice 2005 suivant la décision de l'AGO du 29/06/2006						-31 818 741	31 818 741	
<b>Solde au 31/12/2005 après affectation</b>	42 078 240	2 419 912	2 603 050	-325 774	7 705 346	-51 874 352		0 2 606 422